



ENTREPRISE

Agence n°: 26122

SARL LXF ASSURANCES

Agent général exclusif MMA

N° ORIAS 20009448 www.orias.fr

31 RUE HENRI BARBUSSE

BP 60015

26000 VALENCE

Tél 0428990310

agence.mma.fr/valence-briffaut/

lxf.assurances@mma.fr

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

**ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
L'ASSURANCE MMA BTP
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION**

SARL EDR

810 CHEMIN DU PERON

26350 VALHERBASSE

Réf. Ag : Pt vente : 1 Pr. :
N° client : 33786048 U

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD

certifie que SARL EDR

- **a souscrit l'assurance MMA BTP, contrat n° 147654442**

- pour l'ensemble des entités : SARL EDR et SFACS

- pour garantir leur responsabilité civile liée aux activités professionnelles suivantes :
 - Plomberie - Installations sanitaires
 - Electricité

A la date de délivrance de cette attestation, ce contrat couvre, dans les conditions définies contractuellement, les conséquences pécuniaires résultant de la mise en jeu de sa responsabilité civile liée à ses activités professionnelles

AMS6 - (1/2023)

SARL LXF ASSURANCES (F.LACORE)

Capital social 475 000 euros - RCS ROMANS 532904620 - Siège social : 31 RUE HENRI BARBUSSE 26000 VALENCE



Il comprend les garanties suivantes :

INDEX DU BATIMENT BT 01 (VAR. ANNUELLE REF. 01/06) : valeur 131,2 applicable au 01/01/2025		
Responsabilité Civile Professionnelle - Entreprises de construction		
Nature des garanties	Montant des garanties (par sinistre et par année d'assurance) (5)	Montant des franchises (non indexé) (3)
A. Tous dommages confondus dont :	8 000 000 EUR (non indexé)	
B. Dommages corporels et immatériels consécutifs (1)	8 000 000 EUR (non indexé)	
.Limité en cas de faute inexcusable à	3 500 000 EUR (non indexé)	Néant
.Utilisation ou déplacement d'un véhicule	sans limitation de somme	
C. Dommages matériels et immatériels consécutifs (1)	1 990 000 EUR	1 600 EUR (2)
.dont vol commis par vos préposés	59 100 EUR	
D. Dommages subis par les biens confiés	374 000 EUR	
E. Dommages immatériels non consécutifs (1) (hors performance énergétique et environnementale)	62 400 EUR	1 600 EUR (2)
F. Dommages résultant d'erreur d'implantation de constructions (tous dommages confondus) (1)	187 000 EUR	1 600 EUR
G. Dommages intermédiaires	249 000 EUR	1 600 EUR
H. Dommages causés par l'amiante (tous dommages confondus) (1)	249 000 EUR	1 600 EUR (sauf dommages corporels)
I. Dommages par atteintes à l'environnement accidentelles se produisant dans l'enceinte de l'un des établissements de l'assuré (4)	505 000 EUR	1 600 EUR
.dont frais d'urgence	50 500 EUR	
J. Préjudice écologique (1)	374 000 EUR	
K. Pertes pécuniaires environnementales dont	374 000 EUR	
.Responsabilité environnementale	124 000 EUR	
.Frais de dépollution des sols et des eaux	124 000 EUR	
.Frais de dépollution des biens immobiliers et mobiliers	124 000 EUR	

- (1) Pour les sinistres survenus avant achèvement des travaux, le montant de garantie s'entend par sinistre.
- (2) Les niveaux de franchises sont multipliés par DEUX en cas de travaux par points chauds si non respect du permis de feu, et en cas d'explosion si non respect de la procédure DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux), dès lors que ces procédures sont applicables.
- (3) Pour un même sinistre, il est fait application de la franchise la plus élevée.
- (4) Les montants de garantie applicables aux dommages par atteintes à l'environnement se produisant en dehors de l'enceinte de l'un des établissements de l'assuré, sont ceux précisés aux lignes de garanties A B C D E.
- (5) Les montants des garanties constituent notre engagement maximum pour l'ensemble des assurés.

Cette attestation, valable pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025, est établie pour servir et valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.
Elle ne peut engager l'assureur en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat d'assurance auxquelles elles se réfèrent.

Fait le 13/01/2025
à VALENCE

L'Assureur,



SARL LXF ASSURANCES
Agent général / Courtier en assurances
31 rue Henri BARBUSSE - BP 60015
26901 VALENCE CEDEX 9
Tél. 04 28 32 04 18
RCS ROMANS 622 904 620 - N°ORIAS 20009448
SARL au capital de 475 000 €

AMS6 - (1/2023)

